

**Etape 1:**  
**Contacter son District** (avant le 15 mai) pour avis sur le projet (motivations, projet sportif, associatif et éducatif, organigramme...)

1

**Etape 2 : Formaliser la Fusion :**

- AG club(s) absorbé(s) pour dissolution
- AG de validation du club absorbant
- Nouveaux statuts du club et composition comité

2

**Etape 3 : Démarches administratives auprès de la Préfecture :**

- Dissolution volontaire de ou des associations absorbées
- Déclaration de modification du club absorbant

3

**Etape 4 : Gestion des licences en cours par les clubs :**

En attendant l'officialisation, le(s) club(s) absorbé(s) ne doivent pas:

- réaliser de licences
- Avoir des licences en cours

4

**Etape 5 : Officialiser la fusion auprès des instances :**

- Contacter son District
- Demande Footclubs du club absorbant
- Accords Footclubs du ou des clubs absorbés

5

**Etape 6 : Validation de la Fusion par les instances :**

- Ouverture des licences avec Footclubs du club absorbant
- Transfert droits sportifs
- Inscriptions compétitions

6

